

Le français sur Objectif Universitaire dans le contexte Algérien: réalité, Enjeux et perspectives

Mohammed Amine BELKACEM *

Département de français, Université Batna 2

m.belkacem@univ-batna2.dz

Submission: 27/04/2020 Acceptance: 05/11/2021 Publication: 31/12/2021.

Résumé: Le présent écrit s'intéresse au problème de la disponibilité de formateurs spécialisés à l'université algérienne. En se référant aux différents profils d'enseignants du français de spécialité, nous remarquons l'existence d'un seul profil en l'occurrence un enseignant de FLE assurant un cours de terminologie. Dans le but de satisfaire les nouveaux besoins des étudiants, l'université doit faire appel à d'autres profils à travers une didactisation massive des différentes formations nécessitant un français spécifique. L'objectif étant la formation *urgente* d'enseignants maîtrisant l'aspect pratique et *véhiculaire* du français ainsi que la manière de le dispenser (méthodologie) autrement dit, le Français sur Objectif Universitaire (FOU).

Mots clés : français de spécialité ; formation universitaire ; français sur objectif universitaire ; formateurs.

French for university purposes in the Algerian context: reality, challenges and prospects

* Autore corrispondante..

Abstract: This paper deals with the problem of the availability of specialized trainers at the Algerian university. By referring to the different profiles of teachers of French speciality, we note the existence of a single profile in this case a FLE teacher providing a terminology course. In order to meet the new needs of the students, the university must call on other profiles through a massive didactization of the different courses requiring a specific French. The objective being the urgent training of teachers mastering the practical and vehicular aspect of French as well as the way to deliver it (methodology) in other words, French on Academic Objective (FOU).

Key words: specialty French; University education; French on university objective; teacher.

Introduction

Face au nombre croissant des étudiants mais aussi face aux nouvelles spécialités et spécialisations mises en place chaque année, l'université algérienne se trouve dans l'obligation d'assurer un encadrement efficient aux demandeurs de formations qui doit nécessairement passer par la maîtrise de l'outil linguistique. Le français sur objectif universitaire (désormais FOU) constituerait une réponse concrète et objective à ces nouvelles demandes voire même à ces exigences.

Le FOU à l'instar du FOS (français sur objectifs spécifiques) est né du souci d'adapter l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère (FLE) à des publics spécifiques « souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures » (Cuq, 2003 : 109). Toute approche s'inscrivant dans cette optique doit avoir pour objectif terminal la compréhension des cours, la lecture, la rédaction de travaux scientifiques, etc. Le principe de départ étant

l'apprentissage DU français et non pas LE français (Lehmann, 1993) ; apprendre ce dont on a besoin dans un domaine ou contexte donné.

En Algérie, les différents constats d'échec de la majorité des étudiants des filières scientifiques et techniques sont dus notamment au manque de maîtrise du français et à l'insécurité linguistique (Khalidi, Bellatreche, 2017). Cette réalité est à mettre -à nos yeux- en relation avec le manque de formateurs spécialisés. Ainsi, le présent article s'intéresse à ces derniers, à leurs profils, d'où l'interrogation suivante : Quel est le profil adéquat du formateur universitaire en français spécialisé à même d'assurer une formation efficiente en FOU ?

Avant de répondre à ce questionnement de type exploratoire, nous avons jugé utile de présenter en premier lieu les compétences que le formateur de FOU doit maîtriser. Ces compétences, faut-il le préciser, vont nous permettre de mieux appréhender le profil et par là même les enjeux et les perspectives du français sur objectif universitaire dans le contexte algérien.

En effet, dans tout domaine de spécialité, ce dernier doit disposer d'outils linguistiques et didactiques transférables au contexte dans lequel il est appelé à exercer (Develay, 2015, 59). Ceci dit, le formateur en FOU doit être en mesure d'accompagner les apprenants, notamment nouvellement inscrits à l'université, afin qu'ils puissent procéder au transfert de leurs compétences d'apprentissage non pas seulement d'un domaine vers un autre mais aussi et surtout d'une langue à une autre, les enseignements scientifiques et techniques, et par là même les connaissances des apprenants étant acquies dans la langue arabe avant l'université et exclusivement en français à l'université.

En se référant à la réalité des formations en français technique et scientifique en Algérie, nous constatons que l'enseignement de la

terminologie demeure très répandu. Ce dernier, faut-il le souligner, est découpé de toute logique aussi bien orale qu'écrite. Ce dont les apprenants ont besoin concerne l'utilisation effective de la terminologie à des fins de compréhension orale/écrite et production orale/écrite. Toute formation s'inspirant ou s'inscrivant dans une perspective de FOU est avant tout une entreprise d'acculturation universitaire (Ait Moula, Ammouden, Cortier, 2017 & Pollet, 2001).

Ce processus d'acculturation des apprenants ne vise pas uniquement la maîtrise d'un lexique spécialisé (Markowski, 2008, 133) mais plutôt d'une langue, d'un sous-système particuliers ayant ses propres Savoir, Savoir-faire et Savoir-être. Outre cela, l'enseignant- formateur doit familiariser ses apprenants aux différentes techniques du travail universitaire : prise de notes lors des cours magistraux, compte-rendu oral et/ou écrit, expression et débat exclusivement dans la langue étrangère de surcroît spécialisé, etc. Conscient des limites du recours au FLE et même à un enseignement basé uniquement sur la terminologie, le formateur en FOU doit également être en mesure d'outiller ses apprenants d'un savoir-faire langagier et méthodologique (Defays, J-M, Maréchal, M. Saenen, F, 2003) : élaboration de plan, explication /description d'une démarche, rédaction scientifique se basant sur la description, l'argumentation, l'explication, etc. Autrement dit, l'enseignant formateur doit veiller à la construction ou la reconstruction de compétences en relation directe avec les études universitaires à l'instar de la compréhension des cours, compétence de réception, lecture et compréhension de l'écrit, production écrite ou rédaction scientifique, exposé oral, compte rendu d'une recherche, etc. Ces compétences sont à installer à travers les différentes séquences à mettre en place en fonction du contexte cible.

L'étudiant algérien est appelé donc à s'adapter aux nouvelles pratiques universitaire tout en veillant à maîtriser davantage l'outil linguistique. Le formateur doit ainsi amener ses apprenants « à mettre en rapport l'ordre de la pensée avec l'ordre de la langue, ils apprennent ainsi à raisonner en langue étrangère » (Matas-Runquist, 2008, 209). Dans cette optique, le formateur doit tenir compte du fait que le français est à la fois langue objet et outil d'apprentissage. Ces deux statuts de la langue s'opèrent de façon concomitante et continue tout au long de la formation. Ainsi, « Analyser, exposer, rendre compte de , donner son point de vue, son opinion, comprendre ... demeurent différentes fonctions langagières (Bronckart, 1996, cité par Matas-Runquist 2008 : 209) que le formateur doit être en mesure d'inculquer à ses apprenants.

Pour réussir cette entreprise d'acculturation, le formateur doit mettre en œuvre des connaissances et compétences de type scientifique (à l'instar de la réadaptation du discours scientifique, vulgarisation, reformulation, organisation) et de type pédagogique (accompagnement, organisation des cours, évaluation, ...) De ce fait, toute action à entreprendre doit s'inscrire dans une « perspective d'une acquisition de compétences linguistiques combinée à une acquisition de savoir-faire en situation, en l'occurrence de savoir-faire universitaires » (Mangiante, Parpette, 2012).

À la lumière de ce que nous venons d'exposer concernant les compétences requises pour tout formateur en FOU, nous pouvons (apercevoir les difficultés et par là même les carences des formations dispensées par les enseignants non spécialisés en l'occurrence enseignant de FLE. Partant, en se référant aux différents profils d'enseignants chargés d'enseigner *la langue spécialisée* (LERAT,1995) dans les différents département scientifiques et techniques, nous remarquons, dans l'ensemble, l'existence d'un seul et unique

profil, à savoir un enseignant de FLE assurant dans le meilleur des cas un cours de terminologie coupé de toute réalité du fonctionnement du sous-système aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Mais dans la majorité des cas, ces enseignants - destinés initialement pour enseigner le FLE- dispensent un contenu en relation avec le fonctionnement général du système. Cependant, dans l'état actuel des choses, nous pensons que l'enseignant pouvant prendre en charge les compétences mentionnées ci-dessus est l'enseignant de FLE qui se convertit à l'enseignement du contenu spécialisé. Les formateurs répondant à ce profil demeurent insuffisants pour ne pas dire indisponibles dans la quasi-totalité des universités algériennes. Nous avons observé ces dernières années que des départements assurant des formations scientifiques ou techniques recrutent des enseignants permanents de français. Ainsi, avec des connaissances relevant du contexte spécialisé donné, ces formateurs seraient en mesure de concevoir un contenu adapté répondant aux besoins des étudiants dans ces différents départements ayant le français comme langue de travail. Le département de français peut ainsi constituer le cadre adéquat pouvant assurer une formation URGENTE d'un nombre conséquent de formateurs permanents ou même vacataires à travers la mise en place des parcours de master pouvant prendre en charge les problématiques engendrées par le statut et le fonctionnement du français en tant que langue *fonctionnelle* dans le contexte universitaire algérien et francophone.

Les enseignants permanents de spécialité exerçant au sein des différents départements scientifiques et techniques pourraient à leur tour assurer un encadrement adéquat à leurs apprenants en français scientifique et technique. Toutefois, ce troisième profil demeure presque inexistant à l'université algérienne ; il s'agit d'enseignants universitaires spécialisés qui se convertissent à la formation en FOU. Ces derniers demeurent les plus efficaces

car dominant déjà leur domaine de spécialité. Leur manque uniquement la méthodologie, la démarche de mettre en place une formation de FOU (Mangiante, Parpette, 2004).

De cette description des différents profils du formateur FOU, il paraît clairement que, dans le but d'assurer un enseignement efficient et opérant du français spécialisé, l'université algérienne doit s'investir dans une formation massive de formateurs répondant au deuxième profil (détenteur d'un diplôme en FLE, recruté dans un département ayant le français comme langue de travail) tout en veillant à intégrer le maximum d'enseignants spécialisés répondant au dernier profil. L'ouverture de master en FOU pourraient permettre de rattraper le retard et les insuffisances constatés.

Conclusion

Dans le but de satisfaire les demandes des universitaires on ne peut plus croissantes et exigeantes, l'université algérienne se trouve dans l'obligation de former des formateurs spécialisés à travers une didactisation massive des différentes formations/métiers nécessitant un français spécifique. Ceci dit, l'objectif étant la formation urgente d'enseignants maîtrisant parfaitement non pas seulement l'aspect pratique et véhiculaire du français à enseigner mais aussi et surtout la manière de le dispenser c'est-à-dire la méthodologie de la conception de programmes et de cours répondant aux nouvelles attentes des étudiants algériens (voir Ghat, B. 2015) mais aussi de l'institution en matière de maîtrise du français spécialisé.

Notons enfin que tout projet de formation de formateurs spécialisés (FOU) doit s'inscrire dans une approche systémique prenant en considération les motivations du public, ses besoins, ses objectifs mais aussi les attentes institutionnelles et sociétales de la formation- cible. Ainsi, l'acculturation en

français spécialisé dont il était question un peu plus haut doit être conjugée avec les objectifs de la formation et les attentes de la société de manière globale.

Bibliographie

1. Ait Moula ,Z. Ammouden, M. Cortier, C. (2017). L'acculturation des étudiants aux littéracies universitaires : enjeux cognitifs et didactiques, *In Revue Lettres et Langues*, Volume 7, Numéro 1, 101-130.
2. Bronckart, J-P. Matas-Runquist, N. (2008). Intégration des problématiques disciplinaires et culturelles dans la langue de spécialité scientifique et juridique. In Bertrand, O. et Schaffner, I. (dir.) *Le français de spécialité—Enjeux culturels et linguistiques*. Palaiseau : Les Éd. de l'École polytechnique, 207-218.
3. Cuq, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Asdifle/ CLE International.
4. Defays, J-M, Maréchal, M. Saenen, F. (2003). *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, De Boeck.
5. Develay. M. (2015). *D'un programme de connaissances à un curriculum de compétences*. De Boeck.
6. Ghiat, B. (2015). *Culture de travail et entrepreneuriat en Algérie*, éditions Publibook.
7. Khaldi, H. Bellatreche, H. (2017). Insécurité linguistique et enseignement/apprentissage des disciplines scientifiques à l'université en Algérie, *Contextes et didactiques* [En ligne], 10 |, consulté le 20 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ced/980>
8. Lehmann, D. (1993). *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Hachette.
9. Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*, PUF.
10. Mangiante, J-M. Parpette, C. (2011). Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires, [En ligne], consulté le 01 avril 2020. URL : <https://gerflint.fr/Base/Monde8-T1/mangiante.pdf>
11. Mangiante, J-M. Parpette, C. (2004). Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette.
12. Markowski, G. (2008). *Perception du lexique spécialisé : études d'efficacité de différents textes*, Ed Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

13. Matas-Runquist, N. (2008). Intégration des problématiques disciplinaires et culturelles dans la langue de spécialité scientifique et juridique. In Bertrand, O. et Schaffner, I. (dir.) *Le français de spécialité – Enjeux culturels et linguistiques*. Palaiseau : Les Éd. de l'École polytechnique, 207-218.

14. Pollet, M. (2001). Chapitre 2. Une autre manière d'aider les étudiants : l'acculturation aux discours universitaires. In M. Pollet, *Pour une didactique des discours universitaires: Étudiants et système de communication à l'université* (pp. 25-33). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.